Envoyé en préfecture le 31/01/2025
Reçu en préfecture le 31/01/2025
Publié le 31 JAN. 2025
ID : 030-930043245-20250131-DEC_2025_06-AR

CENTRE SOCIAL ESCAL
7 Ter Rue des Cévennes
30320 MARGUERITTES
Tél. : 04.66.75.28.97

DÉCISION n° 2025-06

OBJET : Contrat de ligne de trésorerie à intervenir avec la Caisse d'Epargne LR

Le Président de l'Etablissement Public Administratif (EPA) Centre Social ESCAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le Titre II,

Vu les Statuts de l'EPA, notamment les articles 8 et 9,

Vu la délibération 2024/07/01 du 11 juillet portant élection de Remi NICOLAS en qualité de Président,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPA *Centre Social ESCAL* n° 2025-01-30-01 du 30 janvier 2025 portant délégation générale à Monsieur le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 250 000 €uros,

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de la Caisse d'Epargne LR,

DÉCIDE

Article 1er – principales caractéristiques de la ligne de trésorerie :

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Emprunteur	Etablissement Public Administratif Centre Social ESCAL
Prêteur	Caisse d'Epargne LR
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	250 000 €uros
Date d'effet du contrat	14 février 2025
Durée maximum	364 jours
Taux d'intérêt	Euribor 1 semaine +marge de 1,17%
Base de calcul	Exact/360
Process de traitement automatique	Tirage : crédit d'office Remboursement : débit d'office

Publié le : 16/07/2025 13:18 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35742

Envoyé en préfecture le 31/01/2025
Reçu en préfecture le 31/01/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20250131-DEC_2025_06-AR

Demande de tirage	Aucun montant minimum Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1 (exécution en J+2 pour un ordre en J de 16h30 à 23h59)
CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Demande de remboursement	Aucun montant minimum Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1 (exécution en J+2 pour un ordre en J de 16h30 à 23h59)
Paiement des intérêts	Paiement trimestriel par débit d'office
Frais de dossier	500 €uros prélevés en une seule fois
Commission d'engagement	0 €uros
Commission de mouvement	0% du cumul des tirages réalisés
Commission de non utilisation	0,10 % de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie interactive et l'encours quotidien moyen Périodicité identique aux intérêts

Article 2nd – étendue des pouvoirs du signataire :
Monsieur le Président est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec la Caisse d'Epargne, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

A MARGUERITTES, le trente et un janvier deux mille vingt-cinq.

Rémi NICOLAS

Président de l'EPA
Centre Social ESCAL

Publié le : 16/07/2025 13:18 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35742